



## ALIP DE REAU ET CNE (SPIP77)

**Lundi 8 septembre 2025**

### COMPTE-RENDU DE VISITE

Le 8 septembre 2025, une délégation de **FO Justice CPIP** s'est rendue au centre pénitentiaire sud francilien. Il s'agissait de notre seconde visite depuis celle du 27 mars.

Lors de cette rencontre, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec les collègues présents sur site. Nous avons constaté une atmosphère de travail relativement sereine. En ce qui concerne la charge de travail, celle-ci demeure acceptable. Chaque CPIP de l'antenne de Réau a en moyenne une soixantaine de personnes détenues sous sa responsabilité, avec un ratio de 7 à 8 personnes pour les sessions d'évaluation au CNE.

Cependant, dans notre dernier compte rendu, nous avons souligné les difficultés auxquelles les CPIP font face, notamment en raison du nombre élevé de CAP à gérer chaque mois ainsi que des problématiques liées à l'UAT.

Concernant les CAP, la dématérialisation des CAP RPS a permis d'alléger, même si ce n'est que marginalement, la charge de travail de nos collègues (3 CAP en présentiel en septembre et 3 en octobre).

Pour ce qui est de l'UAT, qui est censé être un lieu de « transit », lors de notre précédente visite, cette unité accueillait 180 personnes détenues, avec des délais de transfèrement qui ne cessent de s'allonger. Aucun CPIP n'était affecté à cette unité, ce qui avait conduit à la mise en place d'une organisation demandant aux collègues du SPIP de l'ALIP de Réau et du centre national d'évaluation d'intervenir à tour de rôle. En juin dernier, une contractuelle a été embauchée spécifiquement pour intervenir sur l'UAT. Bien que cela constitue une avancée, il est impératif de disposer d'au moins deux agents dans cette unité, compte tenu du nombre de personnes détenues et de leur durée d'incarcération sur l'unité.

D'autre part, il est à noter que le centre de détention, bien que ce ne soit pas sa vocation première, accueille majoritairement des profils de maison d'arrêt. Pour l'heure, l'encellulement individuel est encore maintenu, mais face à la surpopulation pénale en Île-de-France (et ailleurs), cette situation ne pourra pas perdurer longtemps.

Nous remercions nos collègues pour ces échanges toujours constructifs. Ces visites de terrain sont essentielles pour faire remonter leurs préoccupations, défendre leurs intérêts et porter la voix de **FO Justice** au plus près du quotidien.